

NOTICE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES ADOLESCENTS ET DES FAMILLES

Le professionnel que vous rencontrez, pour répondre à votre demande de soins ou d'aide, n'est pas tout seul. Il fait partie d'un réseau RAP 31 dont le but est :

« Améliorer la prise en compte des difficultés psychiques des adolescents dans toutes leurs dimensions y compris leurs intrications somatiques et sociales, par la mise en place d'un réseau de soins identifié et coordonné permettant à l'adolescent la prévention, la continuité et la cohérence des soins, tout en assurant la traçabilité dans sa trajectoire ».

Ce réseau comprend des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux, des institutions de soins, de formation, d'insertion sociale, d'hébergement et d'une manière générale tous les dispositifs utiles pour aider les jeunes de 12 à 21 ans.

Si, dans l'accompagnement qui vous est proposé, le professionnel qui vous reçoit a besoin de l'avis ou de la compétence d'un autre professionnel, il pourra ainsi avec votre accord le faire plus facilement, soit par téléphone, soit en vous accompagnant vers un rendez-vous.

Pour améliorer l'aide qui vous est proposée, les professionnels pourront se réunir et échanger des informations tout en respectant le secret médical. Pour cela, le professionnel auquel vous vous adressez ou la coordination du réseau transmettra une fiche d'information anonymisée.

Aucun renseignement ne peut être transmis sans votre accord.

La charte du réseau RAP 31 vous est remise pour que vous en preniez connaissance et vous devez la signer pour manifester votre accord.

Tout courrier doit être adressé au :

Association RAP 31 - 16, rue Riquet - 31000 TOULOUSE
Tel : 05.61.51.41.40 - Fax : 05.34.46.23.28 - E mail : reseau.rap31@gmail.com
N°Siret : 508246220 00018